



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
*Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001
Paris*
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Besançon le 14 février 2017

Xavier RIGOLOT
Pour la section territoriale du SNPES-PJJ/FSU
de Franche-Comté

À

M. MILLESCAMPS
Directeur inter régional Grand Centre
Copie à : Mr HOUDAYER, DT Franche-Comté

Objet : Demande d'audience syndicale

14 février, à la saint Valentin, retour à nos premiers amours et déjà les premiers déboires !

La section SNPES/PJJ Franche-comté tient à vous faire part de ses graves inquiétudes concernant la situation du territoire franc-comtois et de ses agents.

En effet le changement de rattachement territorial (loi NOTRe, de Grand Est à Grand Centre) à entraîné des changements de pratiques (gestion , RH, projet du territoire...) particulièrement déstabilisants sans que les agents en comprennent le sens ou les conditions.

Des frais de déplacement de Décembre 2016 ne sont toujours pas remboursés et ceux de Janvier sont restés bloqués sur le territoire par manque de prévision au niveau de la DIR et des changements de procédure non énoncés.

Des liens directs RH par les personnels ne semblent pas accessibles malgré l'obligation faite par notre Administration Centrale et les orientations sur la Franche-comté suite au dialogue de gestion n'ont toujours pas été formalisées et communiquées.

Des agents en retour de longue maladie sur des postes préservés par la DIR GE(hors COM), attendent avec impatience de savoir comment leur situation sera entendue par la DIR Grand centre.

Des agents contractuels (fin de contrat en février 2017) sont toujours dans une attente illégale (un mois de préavis) et méprisante aux vues de leur activité et avenir.

De nouveaux collègues arrivés sur le territoire début janvier en renfort de Milieu Ouvert dans le cadre de postes PART attendent de connaître (avec les services) quelles seront leurs missions, alors que chacun avait participé à la construction d'un projet dans une forme d'urgence.

A ce jour le dialogue social a été maintenu dans de bonnes conditions sur le territoire Franc-comtois , et l'élaboration des projets de service ou expérimentaux réalisés dans une bonne dynamique institutionnelle, malgré parfois quelques désaccords de fond avec les représentants des personnels.

Les postes attribués sur le territoire étaient la résultante de travail de fond et de l'engagement de chacun (agent de terrain et fonction de soutien) reconnus à tous les échelons, dont bien sur DIR et AC. Les remettre en cause serait envoyer un message particulièrement négatif à chacun d'eux, au delà des situations personnelles d'agents.

Nous connaissons déjà de façon informelle la remise en cause d'un poste de SA et d'un poste de CTS sur la DT Franche-comté, qui va clairement diminuer la capacité de travail au profit des jeunes suivis et rend déjà le climat « humain » difficile. De plus où sera déplacé l'activité de SA : vers la DIR ou les unités ? Le poste de Directeur du STEMO sud Franche-comté n'a pas été demandé à la dernière CAP (nous supposons vu la taille du service : 4 unités et 3 départements!) et le recrutement éventuel d'un agent de l'éducation nationale en détachement nous inquiète ! Si nous sommes favorables à des passerelles entre administrations (si elles peuvent être réciproques !) , encore faudrait il qu'elles s'effectuent de façon plus sereine et non par défaut.

Si, sur ce que l'on entend déjà en « bruit de couloir », la Franche-comté serait « sur dotée » par rapport aux autres territoires du Grand centre (alors qu'une nouvelle fois validée en DIR et par l'administration Centrale !), les agents vivraient très mal que leur activité ne continue pas à être reconnue à la hauteur de leur engagement auprès du public suivi. Nous condamnons ce regard à priori (puisque aucune réponse à ce jour !) uniquement comptable qui consisterait à vouloir déshabiller Paul, non pas parce qu'il a trop chaud, mais parce que Jacques à froid ! Et si on travaillait à ce que chacun ait chaud ?

Nous défendons un service public de qualité ! Or, la déstabilisation permanente et les remises en cause perpétuelles , qu'elles soient de fond ou procédurales, empêchent tout investissement sur la durée, et démotivent les agents ! Si la santé sécurité au travail est dans toutes les circulaires et les bouches , nous vous informons que les premiers messages adressés par la DIR Grand Centre aux personnels de la Franche-comté relèvent d'une malveillance qui risquent d'avoir des conséquences sur chacun des personnels concernés, contractuels en tête !

Nous vous rappelons aussi que le premier et seul message adressé à ce jour à tous les agents du territoire concernait le « traitement des contraventions des véhicules administratifs », renvoyant aux seuls textes réglementaires sans aucune prise en compte des réalités de terrain et d'exercice des agents. Quand le réglementaire est signifié en préalable, nous sommes loin d'un message de bienvenue ! Nous vous rappelons aussi que le permis de conduire n'est pas exigé et que si chaque agent refusait de l'utiliser à des fins professionnels les services ne pourraient plus travailler.

La section sollicite de façon urgente une audience à la Direction Inter Régionale Grand Centre sur la situation du territoire, à l'issue des choix que vous opérerez, et pour tenter de rétablir un dialogue social à la hauteur des enjeux. Les sujets à traiter, si ils ne sont pas directement listés, apparaissent clairement dans notre courrier.

La section territoriale du SNPES-PJJ/FSU
de Franche-Comté